

Procès Verbal de l'assemblée du 25 juin 2012

Mme la Présidente souhaite une cordiale bienvenue aux membres de l'association « Le Mouret Solidaire » ainsi qu'aux bénévoles.

Approbation du tractanda

Comme il n'y a pas de remarques formulées concernant le tractanda, Mme la Présidente constate que la convocation a été envoyée dans les délais et que l'assemblée peut donc délibérer.

Nomination des scrutateurs

Monsieur Jean Horner est nommé scrutateur pour cette assemblée.
22 personnes présentes, majorité 12.

Se sont excusés :

Madame Marianne Vonlanthen
Madame Irmgard Dey
Madame Barbara Kleisli-Maudonnet
Madame Manuela Berger
Madame Claudia Cotting
Monsieur André Kilchoer
Madame Catherine Terrapon
Monsieur Jean-Louis Sciboz

Approbation du PV de l'assemblée du 27 juin 2011

Comme aucune remarque n'est formulée, Mme la Présidente passe au vote. Le PV est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité 2011 de l'association

- Mise en place de l'organisation des livraisons des repas à domicile. A part quelques erreurs de planning tout c'est bien passé.
- Un nouveau règlement interne a été créé et a été remis à chaque bénévole. Ce règlement régit le fonctionnement de l'association.
- Au mois de septembre, nous avons procédé à une évaluation de satisfaction auprès des bénéficiaires de prestations. Cette évaluation a été très appréciée. Toutefois, un souhait a été formulé pour une augmentation des heures de permanence au local de Bonnefontaine. Pour l'instant, faute de disponibilités il n'est pas possible d'augmenter les heures de présence, cependant il est possible de laisser un message sur le répondeur en dehors des heures ou à l'adresse E-mail de l'association.
- Nous avons réévalué les disponibilités des bénévoles par un questionnaire. Mme la Présidente remercie les bénévoles qui ont augmenté leur temps de disponibilités.

- Une annonce est parue dans le messenger pour la recherche de nouveaux bénévoles, malheureusement celle-ci n'a pas trouvé d'écho favorable. Aussi, nous nous permettons de faire appel à votre aide pour la recherche de nouveaux bénévoles, parfois le bouche à oreilles est bien plus efficace.
- Deux conférences ont été organisées par des professionnels de la Croix-Rouge : L'alimentation de la personne âgée et les troubles du sommeil. Le bilan de ces 2 conférences a été très négatif, la fréquentation à ces 2 conférences a été quasi nulle, par contre le coût de la Croix-Rouge pour ce genre de manifestation est élevé. Aussi à l'avenir, nous devons davantage analyser la pertinence des sujets pour ces après-midis à thèmes.
- Nous avons déposé un dossier de candidature pour le prix du social de l'Etat de Fribourg. Ce prix récompense un engagement spécial dans le développement d'activités, du domaine social. Si notre dossier n'a malheureusement pas été retenu, il aura toutefois permis de faire connaître notre association au niveau cantonal.

Admissions

En 2011, nous avons eu le plaisir d'accueillir 6 nouveaux membres dans notre association. Il s'agit de

Madame Jacqueline Richard, qui a rejoint au mois de septembre 2011 les membres du comité de l'association.

Bénévoles des repas à domicile

Monsieur Jean Horner,

Monsieur André Kilchoer,

Monsieur Joseph Lauper,

Monsieur Jean-Pierre Perritaz,

Monsieur Marcel Biolley,

qui ont rejoint dès le 1er janvier 2011 notre équipe de bénévoles. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir à œuvrer au sein de notre association.

Démissions

Dans une association, il y a aussi malheureusement les départs. Nous avons reçu la démission de 3 bénévoles :

Madame Marianne Vonlanthen

Madame Barbara Kleisli

Madame Annick Zuber-Guggler.

Nous les remercions chaleureusement pour le soutien qu'elles ont offert à notre association et formulons le vœu qu'elles aient un jour à nouveau du temps libre pour réintégrer notre équipe de bénévoles.

Afin de garantir le bon fonctionnement de notre association il est nécessaire de compter avec la solidarité, le dévouement et l'engagement des bénévoles. A la fin 2011, l'équipe des bénévoles de l'association était composée de 5 membres du comité, 9 membres actifs pour le service des prestations, 5 membres actifs pour

le service des repas à domicile, 2 membres disponibles ponctuellement. Le comité tient à remercier chacun et chacune pour tout ce qu'ils apportent à la vie associative de notre association.

Membres cotisants.

La viabilité d'une association à but non lucratif ne peut vivre sans le soutien financier de ces membres cotisants. Aussi à fin 2011, l'association comptait 49 membres cotisants. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur aide financière. Nous avons eu le bonheur de recevoir de nombreux dons de soutien de la part de:

la Commune du Mouret
la Commune de Ferpicloz
la Banque Raiffeisen Cousimbert
la Loterie Suisse Romande
le journal du Tarin

Tous nos remerciements vont à ces donateurs qui ont contribué de manière active au bon fonctionnement de notre association.

Statistiques de l'exercice 2011

Les prestations demandées concernaient, 108 transports, 33 visites, 2 animations à thèmes, ce qui fait un total de 141 prestations. C'est à nouveau le service des transports qui a été le plus sollicité en 2011. Les 3/4 de ces demandes concernaient principalement des visites médicales ou de physiothérapies. Nos bénévoles ont offert plus de 248 heures dans l'exécution de ces prestations et parcouru plus de 2380 km. Nous avons constaté une augmentation des demandes pour des visites à domicile. Les jours les plus demandés en 2011 ont été pour les mercredis, mardis et jeudis. Les plages des demandes restent inchangées. Se sont toujours les après-midis qui ont été les plus demandés.

Les bénévoles

Si nous faisons abstractions des repas à domicile, nous constatons que nous avons une diminution de bénévoles et une recherche s'avère pertinente.

Objectifs 2012

- Notre site internet sera opérationnel dès le 1^{er} janvier 2012.
- Des après-midis rencontres seront organisées au bureau de notre association chaque dernier jeudi du mois.
- Après discussion avec nos bénévoles, nous avons décidé d'offrir les 10 premiers kilomètres aux demandeurs de prestations. En contre partie, et pour autant que les finances de l'association le permettent, chaque bénévole recevra une indemnité de déplacement.

- Pour la recherche de bénévoles, nous allons mettre une annonce dans le journal local « Le Messenger » et dans le journal « Paroisses Vivantes », mais nous comptons surtout sur le bouche à oreilles.

Les animations à thèmes

Nous allons évaluer les sujets susceptibles d'intéresser la population avec pertinence.

Approbation des comptes

Mme Sandra Marthe présente les comptes 2011.

Dans les produits:

Cotisations des membres réguliers	1'670.00
Dons	670.00
Dons des communes	2'500.00
Don compensation loyer	4'800.00
Soutien loterie romande	2'000.00
Produits cours à thèmes	130.00
intérêts	16.80
Total des produits	11'786.80

Charges

Frais du comité	600.00
Frais administratifs	244.40
Fournitures bureau	100.50
Téléphone	450.35
Publicité	130.00
Cours et formation	505.20
Indemnités	250.00
Cotisations associations	50.00
Souper annuel	795.00
Autres charges	351.05
Informatique et internet	999.30
Loyer	4'800.00
Frais bancaires	50.00
Total des charges	9'325.80

Résultat positif de Fr. 2'491.00

Au bilan :

en caisse Fr. 1'237.05

A la Raiffeisen Fr. 14'493.40

Passif transitoire Fr. -1'420.90

ce qui fait une fortune de Fr. 14'309.55 au 31.12.2011.

Mme Eliane Wicht, vérificatrice des comptes, lit le rapport des comptes et propose à l'assemblée d'approuver les comptes 2011.

Les comptes 2011 sont approuvés à l'unanimité.

Budget 2012

Le budget 2012 établi est de Fr. 1'000.00 inférieur à celui de 2011.

Produit :

Cotisations membres réguliers	1'300.00
Dons	1'000.00
Dons des communes	2'500.00
Compensations loyers	4'800.00
Soutien loterie romande	2'000.00
Produit des prestations de service	1'000.00
Produit des cours à thèmes	100.00
Produit intérêts	15.00
Total des produits	12'715.00

Charges :

Frais comité	800.00
Frais administratifs	250.00
Fournitures bureau	200.00
Mobiliers	1'000.00
Frais téléphone	600.00
Frais de publicité	700.00
Frais de cours et formation	800.00
Indemnités	2'000.00
Cotisations aux associations	100.00
Souper annuel	1'200.00
Autres charges	500.00
Informatique et internet	1'000.00
Loyer	4'800.00
Frais bancaire	100.00
Total des charges	14'050.00
Résultat négatif de	-1'335.00

Le Budget 2012 est approuvé à l'unanimité.

Elections au comité

Election de 2 personnes au comité, mais cela n'est qu'une formalité statutaire puisque ces 2 personnes œuvrent déjà en temps que bénévoles. Il s'agit de Mme Sandra Marthe et de Mme Jacqueline Richard.

Approbation par acclamation.

Nouveaux membres

L'article 6 de l'association précise que le comité accepte les nouveaux membres et en informe l'assemblée générale. Aussi en 2011, l'association a eu le grand plaisir de recevoir 6 nouvelles adhésions de nouveaux membres. Il s'agit de

Mme Cécile Beyeler
Mme Florence Hostettler
M. Rémi Kilchoer
M. et Mme Catherine et Frédéric Marthe
Mme Nelly Rumo
Mme Marianne Vonlanthen
Mme Elisabeth Yerly

Nous les remercions pour la confiance témoignée envers notre association.

L'année 2011, s'est achevée sur un bilan positif, mais elle a aussi été l'année du bénévolat. Aussi nous aimerions dire à tous les bénévoles qui sont les héros de la vie quotidienne, porteurs des valeurs de respect, d'engagement, de solidarité, d'affection, de compassion, de dignité, **un IMMENSE MERCI**. Nous souhaitons aussi remercier toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à faire connaître ou à aider notre association. Rien ne serait possible sans le soutien financier de nos membres réguliers et donateurs. Nous profitons ce soir de les remercier chaleureusement. Leur soutien représente pour nous un engagement dans la réalisation de nos actions de solidarité et d'entraide.

Divers

Mme Chantal Zillweger intervient au nom des téléphonistes de l'association, elle prie les bénévoles qui sont momentanément absents ou en vacances, d'en informer le bureau afin qu'elle puisse prendre note de leurs indisponibilités. Cela simplifierait grandement la tâche des téléphonistes.

Elles ont aussi été confrontées par un nouveau genre de demandes de prestations. Il s'agissait d'une prestation pour une personne (hors commune) se trouvant en visite auprès d'un habitant de la commune. Cette personne devait se rendre en urgence à l'hôpital cantonal.

Notre règlement précise que nous aidons en priorité les habitants de la commune de (Le Mouret et de Ferpicloz). Faute de bénévole disponible ce jour là, la prestation n'a malheureusement pas pu être faite, ce qui a fort déçu le citoyen de la commune.

Une réflexion sur ce genre de demandes devra être faite et discutée avec nos bénévoles.

Questions diverses de l'assemblée

Comment cela se passe-t-il pour les demandes de visites à domicile ?

Mme Jeanne-Marie Marty informe que les demandes doivent se faire au bureau de l'association. Ensuite un/une bénévole est mis/e en contact avec la personne demandeuse. La fréquence des visites est établie selon la disponibilité du bénévole.

M. Nicolas Lauper prend la parole au nom des communes. M. Lauper remercie Mme la Présidente, le comité et tous les bénévoles pour tout le travail qu'ils ont fait en 2011. C'est impressionnant de voir le nombre de visites et de kilomètres qu'ils ont réalisé, et de constater le besoin qu'il y a dans nos communes et environs. M. Lauper remercie le Comité pour la qualité de l'assemblée et la clarté des statistiques et graphiques.

Mme la Présidente remercie M. Nicolas Lauper (commune de Le Mouret) et Mme Geneviève Monnard (commune de Ferpicloz) pour la fidélité de leur soutien financier.

M. Marcel Biolley demande si l'association rencontre des demandes pour augmenter les jours de livraisons des repas à domicile.

Mme Jeanne-Marie Marty informe qu'il y a eu récemment une demande de ce genre. Il s'agissait d'une dame qui commandait régulièrement les repas au restaurant de Bonnefontaine, et qui se trouvait démunie pendant la fermeture pour vacances dudit restaurant.

Pour une période de 3 semaines elle aurait aimé prendre tous les jours les repas par l'association. Nous lui avons alors proposé de contacter la boucherie « Papaux à Marly » qui livre des repas 6 jours sur 7.

Augmenter la fréquence de livraison serait une chose à discuter avec l'institut des Peupliers, mais le plus grand problème c'est le manque de bénévoles pour assurer la livraison sur plusieurs jours. Actuellement nous ne pouvons pas surcharger nos bénévoles.

M. Marcel Biolley : informe qu'il y a certains demandeurs qui commandent 2 repas par livraison, le premier jour il est chaud et le lendemain ils n'ont plus qu'à réchauffer le deuxième repas.

En principe les bénéficiaires sont satisfaits des prestations ainsi que de la qualité des repas.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente clos l'assemblée par une citation de Mère Thérèse :

"Ne laissez personne venir à vous et repartir sans être plus heureux. "

Prise de PV par Jacqueline Richard